



Participation d'un joueur JNFL en Championnat de France / Pré-Nationale

Thématique :

- | | |
|---|--|
| ☐ Présidence | ☐ Clubs et Territoires |
| ☐ Administration et Finances | ☐ Compétitions |
| ☐ Haut Niveau | ☒ Affaires juridiques et Institutionnelles |
| ☐ Formation & Emploi | ☐ Développement |
| ☐ Marque | ☐ Filiales |

Destinataires :

- | | |
|--|--|
| ☐ Comités | ☒ Ligues, Comités et Clubs |
| ☐ Ligues | ☐ CTS |
| ☐ Ligues et Comités | |

Nombre de pièces jointes : 1 (RIB Fédéral)

☒ Information

☐ Echéance de réponse :

La présente note a pour objectif d'accompagner au mieux les clubs dans leurs démarches relatives à l'obtention d'un type de licence permettant la participation de joueurs-ses JNFL en Championnat de France / Pré-Nationale.

OBTENIR UNE LICENCE DE TYPE JN/ON ET LE STATUT CF-PN (Article 408 des Règlements Généraux)

Ce qu'il faut savoir :

- Les deux premiers caractères des numéros identitaires des licences sont des lettres qui déterminent la couleur de licence, ainsi que pour les couleurs jaune et orange, le niveau de pratique autorisé ;

Couleur	N° identitaire	Niveau de pratique (sous réserve respect des règles de participation de chaque niveau)
Blanc	BC	Tous
Vert	VT	Tous
Jaune	JH	Niveau inférieur à la Pré-Nationale
Jaune	JN	Tous
Orange	OH	Niveau inférieur à la Pré-Nationale
Orange	ON	Tous

- Les licences de type JN et ON, qui permettant la participation en **compétition nationale ou pré nationale**, sont soumises au paiement d'un droit financier complémentaire.

Ce qu'il faut faire :

- Effectuer un virement bancaire du montant correspondant aux droits financiers complémentaires sur le compte de la FFBB ;
- Transmettre **l'avis et/ou justificatif du virement, accompagné de la charte d'engagement dûment remplie et signée**, par courriel au service qualification (qualification@ffbb.com);
- Dans le cas d'un paiement par chèque, il faut adresser celui-ci au siège de la Fédération à l'attention du service qualification et à l'ordre de la FFBB.

La transformation des licences de type JH/OH en JN/ON est valable pour une saison sportive et doit être renouvelé, le cas échéant, à chaque saison.

MONTANT DES DROITS FINANCIERS COMPLEMENTAIRES (cf. dispositions financières)

Pour connaître le montant des droits financiers complémentaires dont il faut s'acquitter, il faut se référer :

- 1. Aux dispositions financières disponibles sur le site fédéral ;

* Part CD/LR non autorisée

	5x5						3x3					
	2023/2024			2024/2025			2023/2024			2024/2025		
	Blanc, Vert	Jaune	Orange	Blanc, Vert	Jaune	Orange	Blanc, Vert	Jaune	Orange	Blanc	Jaune	Orange
1 ^{ère} et 2 ^{ème} Division Masculine Professionnelle	Voir Règlements LNB											
NM1 (joueur)	Gratuit	600 €	1 200 €	Gratuit	600 €	1 200 €						
NM2 - NM3 (joueur)	Gratuit	300 €	600 €	Gratuit	300 €	600 €						
LFB (joueuse)	Gratuit	600 €	1 200 €	Gratuit	600 €	1 200 €						
LF2 (joueuse)	Gratuit	400 €	800 €	Gratuit	400 €	800 €						
NF1 (joueuse)	Gratuit	300 €	600 €	Gratuit	300 €	600 €						
NF2 - NF3 (joueuse)	Gratuit	200 €	400 €	Gratuit	200 €	400 €						
CF Jeunes (U15 ELITE / U18 ELITE M & F)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit						
Pré-Nationale M (joueur) et Espoirs	Gratuit	100 €	200 €	Gratuit	100 €	200 €						
Pré-Nationale F (joueuse) et Espoirs LFB/LF2	Gratuit	100 €	200 €	Gratuit	100 €	200 €						
CORPO (coupes et championnat)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Régional Seniors/Jeunes M & F (non qualificatif au championnat de France)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Pré-Régional - Départemental Seniors/jeunes M & F	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

N.B. : Le montant du droit s'entend hors coût de la licence et hors assurance.

- 2. Au niveau de pratique ;
- 3. A la couleur de licence du joueur (jaune ou orange).

Contact : 01.53.94.26.34

E-mail : qualification@ffbb.com

Rédactrice	Vérificateur	Approbateur
Claire SAMONATI Juriste Service Affaires Juridiques et Réglementaires	Christian MISSER Président de la Commission Fédérale des Qualifications	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2026-08-10 NOTE LR CD CLUBS 6 DAJI – Recrutement d'un joueur JNFL en Championnat de France / Pré-Nationale un joueur	